

Olympiade 2020 / 2024 - Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 05 décembre 2020

ORDRE DU JOUR :

- Point financier
- Validation du calendrier extérieur 2021
- Les Championnats de Normandie salle
- La communication CRNTA/Présidents de clubs :
- ETR - Formation - Collectifs régionaux
- Les commissions au sein du Comité
- Questions Diverses



Le Prochain Comité Directeur :
23 janvier 2021 à 9h00
à Hérouville st Clair

PRESENTS : Chantal AUMERSIER, Patricia BUREAU, Jean François GIRAUD, Maureen LEBOUTEILLER, Robert BLOT, Hervé BOISGONTIER, Thomas BOISGONTIER, Hugues CHRETIEN, Gérard LEGOUPIL, Jean-Marie BAVENT, Christophe CARRANO, Sylvère GARNIER, Anne Sophie LECOMTE, Régine LEQUESNE, Aurélie DAMIS, Ludovic BOUET, Michel COURTI, Julien PAIRE, Gérard LEVAVASSEUR, Romain GIROUILLE

ABSENTS EXCUSÉS : Isabelle GUERY-KALISZCZAK, Josiane GIBERT



Point financier

CCarrano fait un état des comptes à ce jour nous disposons de 114 000 €

Dû au Covid 19 une aide aux paiements des cotisations URSSAF a été perçue pour un montant de 2000 €

Pour l'année 2021 en terme de fonctionnement il n'y a pas de crainte estime le trésorier.

Les conventions : Lors de l'établissement de celle-ci, le temps de préparation (2h) engendré par le membre de l'ETR n'est pas comptabilisé.

La question est la suivante : Est-ce que nous facturons les 2h de préparation au demandeur ou le CRNTA les prend en charge ?

Concertation, délibération et vote à l'unanimité : A partir de la saison prochaine les 2h nécessaires aux membres de l'ETR pour préparer leur intervention sera facturée donc un réajustement du montant des interventions sera effectué. Le nouveau montant sera donné par le trésorier après réajustement puis diffusé lors du prochain CODIR

Information pour les nouveaux membres du comité :

Les frais de déplacement (réunions) ne sont pas pris en compte par le CRNTA. L'établissement d'un Cerfa (pour déduction fiscale) peut être établi sur demande auprès du trésorier. Cependant si un membre du comité est mandaté par celui-ci pour une démarche précise, les frais kilométriques peuvent être remboursés.



Validation du calendrier extérieur 2021

Revue des différents concours inscrits et certaines modifications sont notées.

Plusieurs dates de concours organisées par le CRNTA seront

Championnat régional TAE – Houlgate 26 et 27/06/2021

Compétitions pour le collectif régional (concours fermés) les 4/04/2021 – 28/04/2021 – 04/07/2021 (ces dates seront déposées par RGirouille)

RRJ – Houlgate le 8 et 9/05/2021

Les DR Parcours : Dates et lieux qui seront à mettre sur le site du comité

Pour le tir Nature : 7/03/2021 Rouen Roy Guillaume – 14/03/2021 Conches en Ouche - 03-04/04/2021 St LO -

Pour le tir Campagne : 18 /04/2021 Rouen Roy Guillaume – 02/05/2021 Conches en Ouche - 30/05/2021 St Germain le Vasson

Pour le tir 3D : 06/06/2021 Les Pieux – 20/06/2021 Rouen Roy Guillaume – 07/07/2021 Condé sur Vire

Question de M Leboutellier : Organiser une compétition en même temps qu'une DRE est ce possible ou pas ?

Réponse : La précédente commission sportive avait donné son aval si la compétition n'avait pas lieu dans le même département que la DRE. Donc on maintient cette décision.



Les Championnats de Normandie salle

Annulation des concours dû au Covid19 : Le Championnat régional jeunes et adultes seront annulés.

C Aumersier informe qu'à la demande de la FFTA tous les concours salle sont annulés jusqu'au 03/02/2021.



La communication CRNTA / Présidents de clubs

C Aumersier : A ce jour la communication envers les présidents de clubs et les archers est difficile. Quelles dispositions pouvons-nous mettre en place pour une amélioration ?

Rappel de R Girouille : la FFTA est propriétaire des listes d'adresses. Pourquoi ne pas coupler le site web avec les réseaux sociaux ? Plus de facilité pour faire passer les informations.

La nouvelle commission communication a son 1er sujet de réflexion.



ETR – Formation – Collectif départemental

Les formations continue à ce jour sont reportées. La FFTA n'est pas pour les formations à distance (visio).

Une nouvelle formation entraîneur doit démarrer en mars et elle sera maintenue. On peut encore s'inscrire.

Le 17/01/2021 aura lieu l'examen entraîneur pour la session de 2019. Ce sera en visio. Tous les candidats vont être avertis

Les collectifs départementaux (20 et 21/12/2020) sont maintenu si autorisation d'ouverture des salles par les mairies.

La passerelle entraîneur 1 -> entraîneur fédéral : les modalités sont effectives depuis novembre. Sa planification est en cours. Les candidats auront un examen en final qui est du même niveau d'exigence que celui de l'entraîneur



Les commissions au sein du Comité

Toutes les commissions devront être formées pour le 09/01/2021. A chaque président de la compléter au besoin.

Les feuilles de route pour chaque commission seront définies lors de cette réunion



Questions diverses

Aucune question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.